



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BREST

CHERBOURG-EN-COTENTIN

BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2022



Thierry DEMAREST

Soutien financier



Citation conseillée

DEMAREST T., 2022 - Cherbourg-en-Cotentin, bilan des actions menées en 2022. Cherbourg-en-Cotentin. Conservatoire botanique national de Brest. 11 p.

Mots-clés

Inventaire botanique, végétations

Version / indice

VF

Date

06/12/2022

Photographie de couverture

Lande Saint-Maure (T. Démarest) et *Polygonum oxyspermum subsp. Raii* (J. Geslin)

Critères de diffusion

Document confidentiel	Non
Présence de données à caractère personnel	Non
Autorisation de diffusion ou de citation donnée par les auteurs	Oui
Obligation de diffusion du document par le commanditaire	Non
Présence de données sensibles	Oui
Statut de l'étude	Document en accès libre

*Ces critères peuvent être révisés ultérieurement.

CHERBOURG-EN-COTENTIN

BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2022

2022

RÉSUMÉ

Ce document dresse le bilan des actions prévues dans la convention de partenariat entre le CBN de Brest et la ville de Cherbourg-en-Cotentin. Les actions ont concerné des suivis flore et végétation et des propositions de gestion sur les sites de l'Échovallée (La Glacerie), du Fort de Querqueville et des lande Saint-Maure et Saint-Gabriel (Tourlaville).

Étude réalisée par : CBN de Brest, Antenne Normandie - Caen

Collaboration extérieure : Samuel Loison - Cherbourg-en-Cotentin

Responsable projet :

Thierry Démarest - t.demarest@cbnbrest.com

Rédaction : Thierry Démarest

Crédit photo : Thierry Démarest, Thomas Bousquet, Jean Le Bail (CBN Brest)

Relecture et avis : Catherine Zambettakis, Samuel Loison

Relevés de terrain : Thierry Démarest et Samuel Loison

Collaboration interne :

Marie Goret

Liste des figures

PHOTOGRAPHIES

<i>Photo 1 : Lande à Ajonc de le Gall et Bruyère cendré, Lande Saint-Maure. T. Démarest, CBN Brest, 2022</i>	6
<i>Photo 2 : Trifolium scabrum, Trifolium resupinatum, Polygonum oxyspermum subsp Raii (Thomas Bousquet, CBN Brest)</i>	8
<i>Photo 3 : Agrostis curtisii (T. Bousquet, CBN Brest)</i>	10
<i>Photo 4 : Chamaemelum nobile (T. Bousquet, CBN Brest)</i>	10
<i>Photo 5 : Sibthorpia europaea (T. Bousquet, CBN Brest)</i>	11
<i>Photo 6 : Parapholis strigosa (T. Bousquet, CBN Brest)</i>	12
<i>Photo 7 : Verbascum virgatum (J. Le Bail, CBN Brest)</i>	12

CARTES

<i>Carte 1 : Proposition de gestion d'une prairie humide</i>	7
<i>Carte 2 : Localisation de la Renouée de Ray, T. Démarest, CBN Brest 2022</i>	8
<i>Carte 3 : proposition de gestion de la lande Saint-Gabriel</i>	9

Sommaire

Liste des figures	4
1. Préambule	6
2. Axe 1 : Appui scientifique et technique	7
2.1. Echovallée de la Glacerie	7
2.2. Fort de Querqueville et zone humide adjacente	8
3. Axe 2 : Mission d'accompagnement de projets dans les domaines de la flore et de la végétation	9
3.1. Projet de réhabilitation du Parc de la Fauconnière	9
3.2. Projet de plan d'action sur les landes	9
3.2.1. Lande Saint-Gabriel	9
3.2.2. Lande Saint-Maure	10
4. Axe 3 : Valorisation, communication, sensibilisation et formation	11
4.1. Participation à Presqu'île en fleur	11
4.2. Formation des agents	11
5. Axe 4 : Maintien et mise à jour de la connaissance sur la flore et la végétation	11
5.1. Echovallée de la Glacerie	11
5.2. Fort de Querqueville	11
5.3. Lande Saint-Maure et Saint Gabriel	12



Photo 1 – Lande à Ajonc de le Gall et Bruyère cendré, Lande Saint-Maure. T. Démarest, CBN Brest, 2022

1. Préambule

La convention de partenariat se déclinait, pour l'année 2022, en 4 axes :

Axe 1 : appui scientifique et technique aux politiques et aux stratégies biodiversité de la ville

- Echovallée de la Glacerie
- Fort de Querqueville et zones humides adjacentes

Axe 2 : Mission d'accompagnement de projets dans les domaines de la Flore et des Végétations

- Projet de réhabilitation du Parc de la Fauconnière
- Projet de plan d'actions sur les landes

Axe 3 : Valorisation, communication, sensibilisation et formation

- Participation à Presqu'île en fleurs 2022
- Formation des agents

Axe 4 : Maintien et mise à jour de la connaissance sur la Flore et les Végétations

- Extraction de la base de données Calluna sous forme d'une couche SIG ainsi qu'une couche d'alerte.
- Premier état des lieux de nouveaux sites

Une réunion de calage s'est tenue le 6 mai 2022 en présence de C. Zambettakis (CBN Brest), T. Démarest (CBN Brest), D. Poirier (Cherbourg-en-Cotentin), S. Loison (Cherbourg-en-Cotentin).

2. Axe 1 : Appui scientifique et technique

2.1. Echovallée de la Glacerie

La prospection s'est focalisée essentiellement sur les secteurs non encore prospectés de la vallée, à savoir les boisements et le nord du site, le site ayant été prospecté les années précédentes.

Une cinquantaine de nouvelles espèces ont été observées sur le site, dont 7 nouvelles pour la commune de la Glacerie.

Le boisement se caractérise par la présence du Hêtre, du Chêne et de la Luzule des bois.

Correspondances

Classe : *Quercus robur* - *Fagetea sylvatica*

Ordre : *Quercetalia robur*

Alliance : *Quercion robur*

Association : *Illici aquifolii* - *Quercenion petraeae*

Une prairie a aussi fait l'objet d'une relevé phytosociologique le 4 juillet 2022. Il s'agit d'une prairie humide très envahie par la fougère aigle. La prospection a toutefois mis en évidence que la prairie se maintient en haut et en bas de parcelle et qu'elle pourrait être restaurée sur une superficie plus importante.

Dans un premier temps, il s'agirait de réaliser une fauche annuelle avec exportation des deux secteurs encore ouverts, fin août-début septembre afin de conserver l'habitat. Il s'agit d'une surface d'environ 2000m². En fonction des possibilités, il pourrait être envisagé de faucher aussi le secteur situé entre ces deux zones pour étendre la prairie, soit une surface supplémentaire de 1000m². (cf. carte ci-dessous). Cette fauche devra être répétée tous les ans ou tous les deux ans pour éviter la progression de la fougère aigle.



Carte 1 : Proposition de gestion d'une prairie humide

Dans un second temps, un pâturage très extensif pourrait être envisagé afin de maintenir la prairie. Ce pâturage permettrait aussi de réduire la fougère aigle sur le reste de la parcelle.

Sur les autres parcelles ouvertes de prairies, un pâturage tournant, comme il est déjà pratiqué actuellement sur certaines d'entre elles, permettra de maintenir les prairies et d'éviter le développement de la fougère. Sur les parcelles très envahies par la fougère, une coupe régulière (2 à 3 fois par ans), avec exportation des résidus de coupe, serait à prévoir. Entre les périodes de coupe, un pâturage est possible afin de piétiner les repousses de fougère. Ces parcelles sont en effet très pauvres floristiquement et seules des actions répétées pourront permettre de restaurer des prairies mésophiles.

Concernant le boisement, aucune gestion n'est nécessaire.

2.2. Fort de Querqueville et zone humide adjacente

Un complément de prospection a été réalisé le 7 juillet, essentiellement au niveau de la digue. En effet, les prairies étaient fauchées et un inventaire floristique s'avérait impossible.

Une quinzaine de nouvelles espèces ont été observées dont une, *Parapholis strigosa*, considérée comme quasi menacée et surtout une espèce vulnérable et protégée nationalement : *Polygonum oxyspermum subsp. Raii* (la renouée de Ray) (cf. carte ci-dessous) L'observation a été effectuée en bordure de digue, avec d'autres espèces liées au prés salées comme *Parapholis strigosa*, *Puccinellia distans* et *Salsola kali*.



Carte 2 : Localisation de la Renouée de Ray, T. Démarest, CBN Brest 2022

A noter la présence de nombreuses espèces intéressantes sur le bord du chemin piétiné et plus particulièrement de nombreux trèfles rares dans la région : *Trifolium resupinatum*, *Trifolium scabrum*, *Trifolium striatum* et *Trifolium subterraneum*.



Photo 2 : *Trifolium scabrum*, *Trifolium resupinatum*, *Polygonum oxyspermum subsp. Raii* (Thomas Bousquet, CBN Brest)

3. Axe 2 : Mission d'accompagnement de projets dans les domaines de la flore et de la végétation

3.1. Projet de réhabilitation du Parc de la Fauconnière

Aucune action concernant la flore sauvage a été réalisée en 2022 sur ce site.

3.2. Projet de plan d'action sur les landes

Lors de la réunion qui s'est tenue à Cherbourg le 6 mai, il a été décidé de réaliser, en 2022, une typologie des végétations sur la lande Saint-Maure et la lande Saint-Gabriel afin de réaliser une cartographie en 2023.

3.2.1. Lande Saint-Gabriel

Concernant la lande Saint-Gabriel, son évolution fait qu'il n'est pas possible de réaliser une typologie des végétations, la Fougère aigle étant omniprésente. Il est donc proposé ici de mettre en œuvre des actions de restauration de la lande sur deux secteurs en prévoyant ensuite un suivi afin d'évaluer l'impact de la gestion.

L'objectif serait de retrouver une lande basse à Bruyère sur des secteurs envahis par la fougère aigle. Les secteurs les plus favorables de la lande Saint-Gabriel, où la bruyère est encore bien présente, se situent en dehors des parcelles en propriété communale. Il est donc proposé de réaliser un test sur deux secteurs de 1000m² environ, propriété de la commune.

Il s'agirait de réaliser un broyage, à minima une fois par an, avec exportation de la fougère. Deux à trois broyages par an serait plus efficace pour limiter la fougère aigle en intervenant une première fois en début de croissance (avril-mai) puis en renouvelant le broyage en juillet puis en septembre. L'export de la matière est nécessaire pour éviter l'accumulation de matière organique a sol.

Il sera probablement nécessaire de préciser la localisation exacte des secteurs à broyer en fonction de la topographie ou d'autres contraintes techniques qui seraient mises en évidence.



Carte 3 : proposition de gestion de la lande Saint-Gabriel

3.2.2. Lande Saint-Maure

La lande Saint-Maure possède encore de vastes zones présentant des landes à forte typicité, plus ou moins dégradées (présence de la Molinie bleue). Une seule végétation typique des landes a été observée (*Ulici gallii* - *Ericetum cinereae*) sur le site et quatre autres végétations ont été notées : fourrés, pelouses et boisements.

Lande xérophile à Ajoncs de la Gall et à Bruyère cendrée

- *Calluno vulgaris* - *Ulicetea minoris* Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944
- *Ulicetalia minoris* Quantin 1935
- *Ulicenion minoris* Géhu & Botineau in Bardat et al. 2004
- *Ulici gallii* - *Ericetum cinereae* (Vanden Berghen 1958) Gloaguen & Touffet 1975



Photo 3 : *Agrostis curtisii* (T. Bousquet, CBN Brest)

Ourlet à fougère aigle

- *Melampyro pratensis* - *Holcetea mollis* H.Passarge 1994
- *Melampyro pratensis* - *Holcetalia mollis* H.Passarge 1979
- *Holco mollis* - *Pteridion aquilini* Passarge (1994) 2002

Fourrés à Ajonc d'Europe

- *Rhamno catharticae* - *Prunetea spinosae* Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962
- *Pyro spinosae* - *Rubetalia ulmifolii* Biondi, Blasi & Casavecchia in Biondi, Allegrezza, Casavecchia, Galdenzi, Gasparri, Pesaresi, Vagge & Blasi 2014
- *Lonicerion periclymeni* Géhu, B. Foucault & Delelis ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016
- *Ulici europaei* - *Prunetum spinosae* Géhu & Géhu-Franck 1983



Pelouse des chemins piétinés

- *Arrhenatheretea elatioris* Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952
- *Plantaginetalia majoris* Tüxen ex von Rochow 1951
- *Lolio perennis* - *Plantaginion majoris* G. Sissingh 1969
- *Anthemido nobilis* - *Agrostietum capillaris* (Allorge 1922) B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006
-

Photo 4 : *Chamaemelum nobile* (T. Bousquet, CBN Brest)

Boisement mésophile

- *Querco roboris* - *Fagetea sylvaticae*
- *Quercetalia roboris*
- *Quercion roboris*

4. Axe 3 : Valorisation, communication, sensibilisation et formation

4.1. Participation à Presqu'île en fleur

Le CBN a participé à la manifestation Presqu'île en fleur les 7 et 8 mai 2022.

4.2. Formation des agents

Samuel Loison, agent de la commune de Cherbourg-en Cotentin, a participé à la plupart des sorties de terrain organisées sur les différents sites prospectés afin de compléter ses connaissances en botanique et en gestion de milieux naturels. Aucun autre agent n'a participé, en 2022, à ces sorties.

5. Axe 4 : Maintien et mise à jour de la connaissance sur la flore et la végétation

Les prospections et inventaires réalisés sur les différents sites ont permis d'améliorer les connaissances. 181 nouvelles espèces ont été observées dont 9 espèces inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de Basse-Normandie. Une d'entre elles, *Polygonum oxyspermum subsp. Raii*, est protégée nationalement.

5.1. Echovallée de la Glacerie

204 espèces connues à ce jour (dont 2 sur la liste rouge de Basse-Normandie)
71 nouvelles espèces recensées en 2022 dont 1 sur la liste rouge de Basse-Normandie

Espèces inscrites sur la liste rouge de Basse-Normandie :

Daphne mezereum : Vulnérable (VU)

Sibthorpia europaea : Quasi-menacée (NT)



Photo 5 : *Sibthorpia europaea* (T. Bousquet, CBN Brest)

5.2. Fort de Querqueville

175 espèces connues à ce jour (dont 5 sur la liste rouge de Basse-Normandie)

44 nouvelles espèces recensées en 2022 dont 3 sur la liste rouge de Basse-Normandie

Espèces inscrites sur la liste rouge de Basse-Normandie :

Parapholis strigosa : N Quasi-menacée (NT)

Polygonum oxyspermum subsp. raii : Vulnérable (VU) et Protégée nationale

Puccinellia distans subsp. distans : Vulnérable (VU)

Trifolium ornithopodioides : Vulnérable (VU)

Trifolium resupinatum : Vulnérable (VU)



Photo 6 : *Parapholis strigosa* (T. Bousquet, CBN Brest)

5.3. Lande Saint-Maure et Saint Gabriel

239 espèces connues à ce jour (dont 6 sur la liste rouge de Basse-Normandie)

66 nouvelles espèces recensées en 2022 dont 5 sur la liste rouge de Basse-Normandie

Espèces inscrites sur la liste rouge de Basse-Normandie :

Agrostis curtisii : Vulnérable (VU)

Erodium moschatum : Vulnérable (VU)

Trifolium micranthum : Vulnérable (VU)

Trifolium resupinatum : Vulnérable (VU)

Verbascum virgatum : Vulnérable (VU)

Veronica teucrium : Quasi-menacée (NT)



Photo 7 : *Verbascum virgatum* (J. Le Bail, CBN Brest)

Concernant les habitats, 6 ont été définis, dont 5 sur la lande Saint-Maure. Un de ces habitats, la Lande à Ajonc de Le Gall et Bruyère cendrée est d'intérêt communautaire (Cahier d'habitats Natura 2000 : 4030-5, Landes sèches hyperatlantiques).